

## **Règlement du 25<sup>ème</sup> EKIDEN de Toulon**

**Dimanche 09 mars 2025 à 8H30 (Palais des sports de Toulon)**

L'Association EKIDEN DE TOULON et le club S L Hospitaliers Toulon, organisent le **26<sup>ème</sup> EKIDEN de Toulon** en collaboration avec la ville de Toulon.

Course pédestre en relais par équipe de six coureurs sur la distance du Marathon (boucle de 5 Km dans le périmètre du palais des Sports de Toulon)

L'épreuve est ouverte aux athlètes licenciés ou non, à partir de la catégorie Cadet (2008/2009).

**Un athlète ne peut courir qu'un seul relais et ne peut faire parti que d'une seule équipe.**

**L'Ekiden 2025 sera support du championnat du Var d'Ekiden pour les équipes licenciées compétition.**

La sécurité est assurée par la police municipale de Toulon, des signaleurs et des cibistes. L'assistance médicale est assurée par un médecin et les secouristes de l'Association ADPST.

**ASSURANCE** L'organisation est couverte par une police d'assurance pour la responsabilité civile, souscrite auprès de AIAC courtage, elle décline toute responsabilité pour les accidents physiologiques immédiats ou futurs en cas de fausse déclaration. Les concurrents licenciés bénéficient des garanties couvertes par leur licence, les autres coureurs doivent s'assurer personnellement.

**Pour les licenciés FFA (Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou Pass'Running), joindre une photocopie de la licence en cours ou le PPS (parcours prévention santé) de moins de 3 mois.**

**HORAIRES** Le départ des 1<sup>ier</sup> relayeurs sera **donné à 8H30** du Palais des sports de Toulon et l'arrivée du dernier relayeur se situera au même endroit. Le passage du témoin se fera dans une zone de relais de 20 mètres, 10 mètres de part et d'autre de la ligne de départ. La fin de l'épreuve est fixée à 12H45.

**ENGAGEMENT non enregistré si dossier incomplet**

- par internet **sur KMS.FR** - par courrier avant le **06 mars 2025**

adressé à : M. ou Mme Jacques LEPREUX 60 impasse Eugène Boudin 83130 La Garde

-au magasin Terre de Running Toulon ou la Garde **avant le Mars 2025** selon dossards disponible.

- le droit d'engagement par équipe est fixé à **66 euros (FFA) et 78€ non FFA**

(Chèque à l'ordre de : Association EKIDEN DE TOULON). **ATTENTION Limité à 150 équipes.**

**Retrait des dossards le samedi 8 Mars 2025 de 10h à 16h au gymnase du Port Marchand**

**Le matin de l'épreuve de 7H à 8H uniquement pour les équipes non varoises ou éloignées.**

**RENSEIGNEMENTS**

Email : [lepreux.patricia@gmail.com](mailto:lepreux.patricia@gmail.com)

Tél. : 06.72 15 88 17 ou 06 89 55 51 76

**L'édition 2025 sera qualificative pour les championnats de France d'EKIDEN :**

(Masculin 2H30, Féminin 3H15, Master Hommes 2H50, Master Féminin 3h25', Mixte 2H50,.

**Aucun vélo ou accompagnateur ne peut suivre un coureur sous peine de disqualification.**

**Hébergement** à prix préférentiel voir l'organisation.

**RECOMPENSES** Tee-shirt à tous les participants. Coupes, trophées, lots aux 3 premiers du classement : Scratch, Mixte, Féminine, Militaire, Master et entreprise (**employés d'une même entreprise**). Il n'y aura pas de cumul de récompenses. **Restauration rapide à emporter sur place.**

La participation à l'épreuve implique l'acceptation du présent règlement. En cas de litige ou de réclamation, seul le juge arbitre sera habilité à prendre une décision.

Un ravitaillement et un poste d'épongement seront assurés à l'arrivée et à mi-parcours (5Km).

**Mini EKIDEN** Le samedi 8 Mars 2025 à 15h Parking de la Tour Royale pour les jeunes jusqu'à la catégorie minime (2010 / 2011) par équipe de 4 coureurs sur un circuit de 500m

**Droit à l'Image** Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image relatif à l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur pour l'utilisation faite de son image.